



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 05 OCTOBRE 2018

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2017
2. Rapport d'activité 2017-2018
3. Rapport financier 2017-2018
4. Rapport moral
5. Vie statutaire
 - a. Manifestations FFRP et bilan de la rando occitane
 - b. Fête de la charcuterie
 - c. Frais de covoiturage (voitures et minibus)
 - d. Vacance de poste : trésorier adjoint
 - e. Balisage
 - f. Formations
 - g. Marche Nordique Lacaune et La Salvetat
 - h. Tarifs des licences 2018/2019
6. Programme hivernal de novembre 2018 à juin 2019
7. Questions diverses

Les membres de l'association "Los Passejaires" – Randonneurs des Monts de Lacaune, régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le vendredi 05 octobre 2018, à 18 heures 30, à la Maison des Associations, avenue de Naurois à Lacaune.

Los Passejaires Randonneurs des Monts de Lacaune - BP 18 - Mairie 81230 Lacaune
Courriel : los.passejaires@gmail.com Site : <http://lospassejaires-montsdelacaune.fr>

61 Membres présents : Pierre Caurier, président - Martine Viste, secrétaire – Gisèle Puech, secrétaire adjointe - Denis Mouchot, trésorier - Claude Moine, chargé des licences et du site - Jean-Marie Calvet, vice-président - Janine Bardy - Marylise Barthès – Monique Bernard - Armand Béziat - Monique et Francis Béziat - Florence Boutes représentant également la mairie de Moulin-Mage - Alain et Christiane Buges - Laure Cabrol - Anne-Marie Calvet - Aline et Daniel Camp - Janine et Michel Cauquil - Josette Caurier - Nadine Chancibot, vérificatrice aux comptes - Elmie Combes- Françoise Cros - Martine Dominique - Catherine et Christian Fauré - François Forment - Andrée et Claude Fourgassié - Denis et Évelyne Genre-Grandpierre - Jean-Charles Granier et Marie-France Planès - Éric Jagorel-Molinier - Jacques Lavigne - Gilbert Loubet – Joaquim et Sylvie Luis - Hervé Manibal - André Marc - Adèle et Jacques Mendès - Christian et Maryse Migayrou - Georges Puech - Isabelle Raissiguier - Michel Raynaud - Michèle et Jean-Michel Robert - Danièle Rouffet - Jean-Michel Rouquette - Anne et Alain Sarrat - Éliane Teissier - Marie-Line et Claude Vabre - Christian Vidal – Christel Vigier - Guy Vigroux.

5 Invités présents : Christian Bardy, représentant le maire de Lacaune - Alain Cabrol, Maire de Nages - Bernard Roumestant, représentant le maire de Murat - André Masse, Président du CDRP81 - Fabienne Pistre, Directrice de l'office de tourisme.

13 membres excusés ont adressé un pouvoir :

1. Régine Béziat, pouvoir à Martine Viste,
2. Daniel Duvernay, pouvoir à Martine Viste,
3. Jacqueline Ginieis, pouvoir à Daniel Camp,
4. Daniel Guillaumin, pouvoir à Daniel Camp,
5. Marie-Josée Hakim, pouvoir à Claude Moine,
6. Monique Rascol Milhau, pouvoir à Pierre Caurier,
7. Maryse Sicard, pouvoir à Pierre Caurier
8. Catherine Chrétien-Maffre pouvoir à Hervé Manibal,
9. Daniel Marc pouvoir à Martine Viste,
10. Anne-Marie Puygrenier pouvoir à Pierre Caurier,
11. Jacqueline Rouanet, pouvoir à Martine Viste,
12. Maryse et Claude Bousquet, pouvoirs oraux à Pierre Caurier

Membres excusés : Raymonde et Paul Delecouls - Claudine Ténédos

Invité excusé : Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Le quorum étant atteint, Pierre Caurier, président, ouvre la séance à 18 heures 30, il accueille et remercie les participants, énumère les personnes excusées, les pouvoirs reçus et nomme Martine VISTE secrétaire de séance.

Il donne lecture de l'ordre du jour, et après l'approbation du dernier procès verbal à l'unanimité des membres présents, il présente l'ordre du jour :

2 - Le rapport d'activité de la saison 2017/2018 : présenté par Martine Viste, secrétaire,

❖ Historique des adhésions

Licences	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Individuelles	45	38	34	37	51	46	48
Familiales	22	14	15	11	17	20	20
Monoparentales	0	1	0	0	0	0	0
Rattachées	30	19	17	12	19	22	20
2ème club	5	6	8	4	5	6	4
Total	102	78	74	64	92	94	92

❖ Statistiques

- 55 femmes et 37 hommes ; 14 départs, 4 retours et 8 nouvelles adhésions (différence - 2 par rapport à l'année précédente)
- La moyenne d'âge est de 63 ans 5 mois et 9 jours, la plus jeune a 26 ans et le doyen 81 ans.
- Origine géographique : 29 Lacaune 31 %, 6 Moulin-Mage 6 %, 6 Nages 7 %, 4 Murat 4 %, 19 Tarn (autres) 21 %, 9 La Salvetat/Fraïsse 10 %, 11 Hérault 12 %, 6 Aveyron 7 % et 2 d'autres départements 2 %.

❖ Sorties et randonnées

- 14 randonnées à la journée (1 reportée et 8 annulées), avec une fréquentation moyenne de 16 personnes,
- 1 à la demi-journée : 31 personnes (repas de fin de saison à Brusque)
- Week-ends/semaine : WE en Aubrac (26) - WE en Camargue (26) - WE à Douch (29) - Séjour en Andorre (27) - WE Pyrénées au Carlit (26) - Itinérance en septembre (14).
- Les jeudis : le responsable des randonnées du jeudi, Hervé MANIBAL, indique :
 - 23 randos à la demi-journée, une fréquentation de 23 personnes, 10 annulées,
 - 3 à la journée dont 2 avec un autre club, une fréquentation moyenne de 16 personnes, 2 annulées.
 - Pas de rando de l'intégration cette année
- Sorties de la saison estivale : comme chaque été, le Club s'associe aux Offices d'Animation Touristique et aux Comités des Fêtes pour enrichir la saison estivale : ces sorties ne sont pas une obligation pour les adhérents, elles ont pour but la découverte des atouts touristiques de la région par les vacanciers ou randonneurs occasionnels, mais également la découverte de nos activités afin d'attirer de nouveaux adhérents, avec aussi une implication, en retour, auprès des communes qui nous subventionnent.

3 - Le rapport financier de la saison 2017/2018 : présenté par Denis Mouchot, trésorier

DEPENSES			RECETTES		
Comptes	Libellés	Montants	Comptes	Libellés	Montants
601	Licences	2 171,00			
602	Stages et formations	540,00	701	Formations	0,00
604	Petit matériel	0,00			
605	Fournitures bureau	10,00	702	Produits annexes	212,04
606	Achats divers	150,35			
607	Vestes	4 070,90	7040	Fête randonnée	237,46
608	Balisage	552,60	7041	Itinérance	7 896,41
611	Location salle	0,00	7042	Repas Noël Viane	780,00
612	Maint informatique	0,00	7043	Camargue	2 600,50
613	Assurance fédérale	60,00	7044	Carlit	1 587,50
614	Assurance bénévole	0,00	7045	Andorre	12 246,00
615	Achat carte rando	0,00	7046	Douch	705,00
616	Assemblée générale	1 488,95	7047	Aubrac	1 951,60
617	Engagement compét	0,00	7048	Fête charcuterie	4 563,98
620	Frais Site Internet Jimdo	78,00	7049	Repas Juin	640,00
622	Frais déplacements	372,85	7050	Rando Occitane	340,00
6221	Frais reconnaissance	100,00			
6222	Déplac jeudi	8,95	706	Assemblée générale	1 080,00
623	Réception	366,77			
624	Frais postaux	49,06	707	Vestes	1 200,00
625	Frais bancaires	51,00	708	Balisage	910,95
630	Fête randonnée	96,62	740	Subvention Lacaune	400,00
6301	Rando occitane	776,37	741	Subvention Moulin-Mage	0,00
631	Itinérance	7 905,00	742	Subvention Murat	150,00
632	Repas Noël Viane	858,00	743	Subvention Nages	150,00
633	Camargue	2 556,70			
634	Carlit	1 587,70	746	Subv sur événement	0,00
635	Andorre	12 237,00			
636	Douch	656,85	751	Cotisations licences	2 809,50
637	Aubrac	1 924,62			
638	Fête charcuterie	1 956,44	760	Intérêts bancaires	39,30
639	Repas Juin (Brusque)	825,00			
			770	Dons	88,40
671	Exercice antér 512-64	448,00	771	Prod sur ex antérieur	
	TOTAL DEPENSES	41 898,73		TOTAL RECETTES	40 588,64
	Résultat d'exploitation			Résultat déficitaire	-1 310,09
860	Contribution bénévoles	6 000,00	870	Contributions bénévoles	6 000,00

Résultat de l'exercice : déficit de 1 310,09 euros.

A noter la très belle réussite de la fête de la charcuterie, excédent inférieur à celui de l'année dernière mais 2 607,54 euros ; en revanche beaucoup trop d'annulations peu de temps avant le séjour, s'il y a un justificatif (décès ou raison de santé) nous pouvons le justifier dans le cas contraire le séjour est facturé à l'adhérent.

COMPTES DE BILAN

DEBIT			CREDIT		
512	Crédit Agricole	11 949.96	REPORT		16 472.27
513	Compte épargne	2 863.87			
531	Caisse	225.62			
531	Caisse jeudis	24.00	RESULTAT	Déficit	-1 310.09
486	Itinérance	1 424.91			
	Fête randonnée 2018	162.00			
	Séjour Sète	1 132.00			
	TOTAUX	17 782.36		TOTAUX	17 782.36

Après avoir consulté les écritures et ouï le trésorier en son rapport, Pierre Caurier donne la parole à Nadine Chancibot, vérificatrice aux comptes, qui indique avoir consulté la totalité des écritures, elle apprécie la clarté des tableaux ainsi que tous les détails notés et approuve les comptes ainsi présentés.

Le renouvellement annuel du mandat de la vérificatrice aux comptes, Nadine Chancibot, est accepté, par un vote, à l'unanimité des membres présents.

Les membres présents donnent, à l'unanimité, quitus au trésorier pour l'ensemble des écritures de l'exercice écoulé.

A l'unanimité des membres présents, le transfert du résultat au compte associatif est voté pour cet exercice.

4 - Le rapport moral et la vie statutaire sont présentés par le président, Pierre Caurier, qui reprend la parole :

- **Manifestations FFRP** : aujourd'hui, nous sommes déçus par la dernière manifestation que nous avons organisée en collaboration avec le CDRP81. La rando occitane à Lacaune était une manifestation régionale, nous avons eu 170 personnes ; en revanche dans le département voisin de l'Aveyron, il y avait 500 personnes au brevet caussenard... nous sommes dans la même région. D'autre part, nous n'avons pas encore reçu le financement du CDRP81, le président du CDRP81 aura la parole tout à l'heure. En conséquence Los Passejaires n'organiseront plus de manifestations.

- **Fête de la charcuterie** : encore une fois, un grand remerciement aux personnes qui ont assuré lors de la fête de la charcuterie, de 6 heures du matin à 19 heures le soir, l'installation et le rangement final des deux stands de buvette ainsi que le petit-déjeuner, avec les œufs/tindelous. Un repas leur sera donc offert dans le courant du mois de novembre. Le bénéfice de cette journée, inférieur à l'année précédente (2 607,54 €) est un gros rapport pour l'association, ce gain a servi, notamment au financement des vestes, mais aussi aux participations du club lors des différents repas de fin de saison, d'année ou bien de l'AG.

- **Frais de covoiturage** : Lors de la dernière assemblée générale, il avait été décidé que le club prendrait en charge les frais de covoiturage pour les séjours, afin de pouvoir lisser la participation de chacun : les frais de covoiturage des véhicules particuliers à 0,15 € le kilomètre, plus les frais d'autoroute, seraient additionnés au carburant consommé par le ou les minibus, le tout divisé par le nombre de participants.

Le club reversant le montant adéquat au chauffeur de chaque véhicule.

Pour les jeudis : nous constatons que ce sont toujours les mêmes qui prennent leur véhicule ou montent dans le minibus, si cela ne change pas, c'est-à-dire que les participants ne veulent pas prendre leur véhicule à tour de rôle, le minibus sera supprimé. À compter de la semaine prochaine, pour le minibus ou les véhicules particuliers, 1,50 € par personne jusqu'à 20 km (aller/retour) et au-delà 2 €.

○ **Poste de trésorier adjoint** : Claude Moine a démissionné du poste de trésorier adjoint, mais il continue d'assurer la gestion des licences et du site internet, donc cette nouvelle fonction est dissociée du poste de trésorier adjoint. Un poste de trésorier adjoint, est spécialement créé pour s'occuper des séjours (week-end, semaine ou autres), depuis la réception des inscriptions jusqu'aux tableaux financiers, avant remise au trésorier (les programmes sont toujours du ressort du secrétariat). Après différents débats, Laure Cabrol accepte cette mission pour 6 mois, Martine Viste est chargée de la mettre au courant et de lui indiquer les différents accès. Les statuts et la nouvelle composition du bureau seront modifiés en ce sens, jusqu'au prochain renouvellement l'année prochaine.

○ **Balisage** : avec Jean-Marie Calvet responsable du balisage, il a été réalisé cette année : le circuit du Masnau de 19 km et Espérausses (où l'association n'a pas été conviée pour l'inauguration) et une vérification à Payrac. Le 6 octobre, Françoise et Martine vont effectuer la formation découverte du balisage, un autre volontaire (Daniel Camp) vient de se signaler auprès du responsable pour aller baliser, rapprochez vous de Jean-Marie pour grossir la troupe des baliseurs...

- **Formation** : voici le détail des formations effectuées pour 600 €
 - PSC1, 8 secouristes formés, 60 € chacun (Béziat François, Duvernay Daniel, Genre Évelyne, Cabrol Laure, Moine Claude, Cros Françoise, Petit Gisèle, Viste Martine)
 - Rando douce, Daniel Duvernay, 120 €
 - Initiation au balisage, Martine Viste et Françoise Cros, le 6 octobre 2018

Le président précise que les formations sont prises en charge par le club, il suffit de rechercher une formation et de prendre contact avec les membres du bureau.

○ **Marche nordique** : deux sections sont créées, une le mercredi soir à Lacaune avec Gisèle Puech, de 18 à 20 heures et l'autre avec Denis Mouchot, le mardi à La Salvetat de 16 à 18 heures. En fonction des participants le club pourrait acheter d'autres bâtons qui, pour l'instant, sont partagés entre les deux sections.

- **Tarif des LICENCES (adhésion) pour 2018/2019** :

Après avis du conseil d'administration, lors de la séance du 28 septembre 2018, et à l'unanimité des membres présents à cette assemblée générale, compte tenu de la bonne santé de nos finances, il est décidé que les tarifs suivront seulement pour la moitié l'augmentation fédérale, à savoir :

- Licence **individuelle** : 34,50 € + 0.50 = **35,00 €** (26,00 reversés à la fédération)
- Licence **familiale** : 57 € + 1 = **58 €** (51,80 reversés à la fédération)
- Licence **monoparentale** : 39,00 + 0.50 = **39,50 €** (29,60 reversés à la fédération)

- La licence est valable du 1^{er} septembre de l'année au 31 août N+1 (12 mois), l'assurance court du 1^{er} septembre de l'année au 31 décembre N+1 (16 mois)
- **2^{ème} club** : adhérent venant d'un autre club, pas d'augmentation : **12 €** (indiquer pour info le nom du 1^{er} club, le numéro de licence et la date du certificat médical)

Vous pourrez envoyer votre règlement accompagné du certificat médical et du bulletin d'adhésion 2018/2019, à l'adresse habituelle, ainsi que les numéros de téléphone fixe, portable et l'adresse de courriel pour les différents courriers/courriels envoyés par les secrétaires (*demandez le bulletin d'adhésion par mèl ou éditez le depuis le site : <http://lospassejaires-montsdelacaune.fr/> (onglet le club).*)

○ **Agrément tourisme** : la déclaration est à faire à partir de trois nuitées, donc un séjour a été déclaré, l'Andorre, l'itinérance n'en relève pas (à condition que les participants soient du même club). Les frais sont totalement répartis et pris en charge par les adhérents, le montant varie en fonction du coût total du séjour, selon le barème FFRP, pensez aussi à consulter la partie assurance, en cas de désistement.

6 - Programme hivernal 2018/2019 :

- Le conseil d'administration, dans le cadre de la réunion préparatoire à l'assemblée générale, a planifié ce programme, très riche par la diversité des propositions (remerciements aux valeureux animateurs), le calendrier est présenté et approuvé en séance (*voir programme hivernal ci-joint*).

- Le jeudi : Hervé MANIBAL et d'autres Passejaires volontaires organisent des sorties en journée ou demi-journée, avec un départ Parking de la Poste, en abrégé PP (*voir programme spécifique déjà envoyé*).

- Des sorties week-end ou semaines sont prévues, programme et fiche d'inscription uniquement aux adhérents sur la gazette, attention aux dates limite d'envoi (*pour une meilleure comptabilité, veillez à établir un chèque par réservation*). Claude Fourgassié propose que les acomptes des différents séjours soient calqués sur le contrat signé avec l'hébergeur, par exemple le séjour dans les Calanques, en trois paiements.

- Itinérance une seule proposition : la Haute-Corse, entre mer et montagne, de Calenzana à Corté, 11 jours dont 9 jours de marche à compter du 15 septembre 2019, une estimation d'environ 600 euros, pour 14 randonneurs entraînés, avec Daniel Duvernay.

- Statistiques sur le site internet (<http://www.lospassejaires-montsdelacaune.fr/>) : la parole est donnée à Claude Moine, qui indique le passage vers la version pro de Jimdo, depuis le mois d'avril 2016. Cette évolution, pour le coût de 78 € par an, permet d'ajouter des photos et d'avoir des statistiques, voici donc les éléments du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 :

- 2 420 visiteurs, 8 615 pages visitées.

- Et les réseaux sociaux co-gérés par Claude/Gisèle et Martine : Facebook, de plus en plus de personnes suivent nos publications :
 - 401 personnes aiment ça et sont abonnées (377 l'an dernier)
 - 1 018 personnes atteintes pour la publication de la fête de la randonnée à Lacaune
 - En moyenne nos publications atteignent plus de 500 personnes.

7 – Questions diverses :

- ✓ Rando du 14 octobre 2018, cette randonnée au profit des enfants en rémission du cancer des Hôpitaux de Toulouse, a permis des sorties au bord de la mer, c'est notre troisième participation cette année grâce à Sylvie Luis.
- ✓ La fête de la charcuterie aura lieu le dimanche 28 juillet 2019, à noter sur vos agendas.
- ✓ Fête de la randonnée à Lacaune : 2^{ème} dimanche, 8 septembre 2019, date à réserver.
- ✓ Local mis à notre disposition par la Mairie, Avenue de Naurois : Hélène Verdier, la première secrétaire de l'association nous a proposé un nouveau logo (montré à l'écran), lors de la réunion du conseil d'administration et, à l'unanimité des membres présents, le choix de conserver l'ancien a été décidé, car nous venons de l'apposer sur nos derniers achats, toutefois l'idée novatrice est à creuser. Notre nouveau local et notamment la vitrine sera décorée, un peu comme celle de la Banda juste à côté, nous y travaillons.
- ✓ Pour les nouveaux adhérents qui souhaitent acheter la veste Softshell, voir directement avec Pierre Caurier.

La parole est donnée aux adhérents ou aux invités :

- ✚ Monsieur André Masse, président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Tarn (CDRP81)
 - Tout d'abord merci, merci à l'un des clubs phare du département sur les 49 clubs répertoriés.
 - Rando occitane : en ce qui concerne le défraiement, la règle est le partage des bénéfices, 1/3 au CDRP81 et 2/3 au club organisateur qui reçoit, si le bénéfice est supérieur à 600 €, 400 € doivent être versés. Le CDRP81 avait 4 salariés, suite à des soucis financiers un poste a été supprimé, mais deux personnes ont été licenciées, un seul recrutement pour Thomas Duplas, qui avait déjà remplacé Christophe Plasson auparavant, avec une répartition des tâches sur les 3 agents en poste.
 - Certificat médical : je note que votre club demande un certificat médical chaque année.
 - L'information vient de tomber, les licences seront dématérialisées à partir de la prochaine saison.
 - Il n'y aura plus de rando occitane dans le Tarn à compter de 2019 car il y a de moins en moins de participants dans notre département !!! Une réflexion à ce sujet est à l'ordre du jour d'un groupe de travail, nous en parlerons, le 9 novembre, lors de la réunion inter-associatives à Briatexte.
 - Formations : nouvelles procédures en partie sur internet et en partie avec des formateurs, voir les nouvelles modalités sur le site de la fédération, pour la formation rando douce/santé que Daniel a suivie, une aide du CDRP81 est possible pour la mise en œuvre. Le 27 octobre rassemblement des animateurs (brevetés ou pas) je vous enverrai l'information par courriel.
 - Le Rando challenge tarnais aura lieu le 14 avril 2019, l'endroit n'est pas encore déterminé.

✚ Monsieur Christian Bardy, représentant le maire de Lacaune : je me rends compte que la randonnée est difficile, je viens de faire le Marcou !!! La mairie de Lacaune participe en vous octroyant une subvention, mais aussi le prêt de 2 minibus, un local mis à votre disposition qui reste à inaugurer. Ce n'est pas souvent que je vois une assemblée générale avec autant de monde, ne changez rien, que le club continue ainsi le plus longtemps possible !!! Il est aussi envisagé le prêt de matériel lourd, type tracteur pour ouvrir les chemins.

✚ Monsieur Bernard Roumestant, représentant le maire de Murat-sur-Vèbre : je vous remercie pour votre aide à la commune de Murat, notamment pour le 1^{er} mai et aussi l'attractivité du territoire avec de nouvelles randos sur la commune et merci à Jean-Marie pour son aide amicale.

Le Président reprend la parole, l'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance à 20 heures et convie les membres au traditionnel apéritif avant d'aller dîner tous ensemble.

Le Président,
Pierre CAURIER

Le Trésorier,
Denis MOUCHOT

La Secrétaire,
Martine VISTE